

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Acte publié le
- 8 JAN. 2025

DÉCISION N° 002/2025 : URBANISME
 Dépôt d'une déclaration préalable
 Remplacement des volets de la mairie

LE MAIRE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

VU le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles R.421-13 et R.421-17,

VU la délibération du conseil municipal n° 038/2022 du 9 mai 2022, portant actualisation de la délégation d'attributions du conseil municipal au maire, pour la durée de son mandat, afin de procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux pour les opérations dont le montant ne dépasse pas 200 000 euros HT,

CONSIDÉRANT que le remplacement des volets de la mairie aura pour effet de modifier l'aspect extérieur du bâtiment,

CONSIDÉRANT que ces travaux sont soumis à déclaration préalable et que leur montant est inférieur à 200 000 euros HT,

DÉCIDE

DE DÉPOSER une déclaration préalable de travaux pour le remplacement des volets de la mairie sise 16 avenue Emile Evellier à Grézieu-la-Varenne.

Grézieu-la-Varenne, le 8 janvier 2025

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne

A blue circular official stamp of the Municipality of Grézieu-la-Varenne is visible, partially obscured by a large, loopy handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE' and the number '33290'.